

le Rapport

ESG - 2021

parquest 

Sommaire

 L'Edito	2
A Notre mission	3
B Notre engagement d'investisseur responsable Les principales étapes de notre Road Map ESG Les deux piliers de notre stratégie ESG Notre gouvernance	4
C La vie de nos participations Interview d'Alexandre Fayeulle, dirigeant d'Advens Interview de Julien Sylvain, dirigeant de Tediber Projets RSE remarquables au sein du portefeuille	8
D Indicateurs ESG du portefeuille Environnement Social Gouvernance	13
E Les perspectives 2022 - 2023	17

Édito !

2021 aura été une année décisive sur le plan de l'ESG chez Parquest !

En effet, suite aux nouvelles réglementations européennes, nous avons choisi de positionner en Article 8 notre prochain fonds Parquest III dont la levée a démarré à la fin de l'année.

Ce choix nous a amené à réaliser un audit de nos pratiques ESG qui a confirmé que nous étions déjà au bon niveau. Mais au-delà du respect de la réglementation, nous avons décidé de hausser notre niveau de jeu et d'engagement ESG et pris un certain nombre d'initiatives que nous détaillons dans ce rapport.

Par ailleurs, nous avons également réalisé un gros travail sur notre identité, notre plateforme de marque et nos facteurs de différence en impliquant toute notre équipe et notre écosystème. De cela a émergé notre nouvelle devise « **Values Make Value** » qui incarne profondément qui nous sommes et la manière dont nous exerçons notre métier d'investisseur responsable.

Enfin nous sommes fiers d'avoir investi en 2021 dans deux entreprises qui ont mis la RSE au cœur de leur business model.

Leurs dirigeants témoignent dans ce rapport.



A Notre mission

Créé en 2002, Parquest est un acteur reconnu du capital investissement en France sur le segment du «mid-market».

Parquest accompagne des PME et des équipes de management dans la mise en œuvre de projets ambitieux de développement, en France comme à l'international, via des prises de participation majoritaires ou minoritaires au capital des entreprises.

Notre manifeste

Investir moins mais mieux
et s'investir dans des projets auxquels nous tenons

S'inscrire dans la durée
et faire prospérer

Développer des partenariats avec les entreprises et les investisseurs
et gagner leur confiance

Aller à la rencontre des nos partenaires
pour les écouter et sceller notre entente

Cultiver ce qui nous rassemble
et réussir ensemble

Partager des valeurs
et créer de la valeur !

 *values make value!*

B Notre engagement d'investisseur responsable



Les principales étapes de notre Road Map ESG

Dans le cadre de notre stratégie d'investissement basée sur le développement à long terme de nos participations, nous portons naturellement une attention particulière aux critères ESG (environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance).

2014

- Un associé de l'équipe dédié aux sujets ESG

2015

- Signature des PRI
- Premier investissement incluant des engagements ESG dans le pacte d'actionnaires

2016

- Formation des équipes Parquest à l'ESG avec PwC
- Premier niveau de reporting ESG aux LPs
- Elaboration de notre Charte ESG

2017

- Formation des équipes Parquest avec MySezame
- Accord avec les équipes managériales de nos principales participations sur un plan d'actions ESG
- Introduction des critères ESG dans nos Due Diligences
- CB au scoreboard PRI

2018

- Introduction des critères ESG dans certaines VDD à la sortie
- Deuxième niveau de reporting aux LPs
- BA au scoreboard PRI

2019

- Mise en ligne de notre Charte ESG
- Première année couverte par un rapport ESG
- Une femme de plus dans l'équipe d'investissement, portant le total à 3 sur 9
- AA au scoreboard PRI 2019

2020

- Création d'un comité ESG au sein de la société de gestion
- Signature de la charte France Invest sur la parité
- Pas de scoreboard publié par les PRI

2021

Une nouvelle devise « values make value » pour renforcer notre démarche ESG

Après près de 20 ans d'activité, nous avons fait évoluer notre identité de marque. En nous dotant d'une nouvelle identité visuelle, nous confirmons notre personnalité de marque à travers la signature « values make value ».

L'équipe réaffirme ainsi sa raison d'être d'investir et de s'investir comme partenaire des équipes de management pour faire prospérer des aventures entrepreneuriales. Elle rend aussi plus visibles ses valeurs d'exigence, de partage et de constance.

Cette nouvelle identité permet également à Parquest de formaliser davantage sa pratique d'investisseur responsable : investir de façon sélective et œuvrer avec ses partenaires à la réussite de projets communs. En plaçant l'humain et la stabilité au centre de son expertise, Parquest crée depuis 20 ans des relations durables avec ses partenaires.

Signataire de l'Initiative Climat international

Un engagement collectif réunissant des acteurs du capital investissement qui s'engagent à limiter l'impact du changement climatique. En devenant signataire, nous nous sommes alignés sur l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à 2°C.

Une session d'inspiration et de formation à l'ESG

Réunissant les équipes Parquest et les dirigeants des participations, animée par MySezame : une conférence pour mieux comprendre les enjeux ESG, sensibiliser les équipes et découvrir des cas pratiques d'entreprises et démarches innovantes qui peuvent inspirer les participations.

Structuration de notre stratégie ESG au sein de la société de gestion et auprès des participations

Lancement de la levée d'un nouveau fonds article 8 au sens de la réglementation SFDR

✓ Les deux piliers de notre stratégie ESG

Parquest est un acteur de plus en plus engagé de la transition écologique et attentif à l'impact sociétal de ses investissements. Nous avons mené cette année un travail important de structuration de nos engagements en matière d'ESG au niveau de la société de gestion et de l'accompagnement de nos participations.

1

Toujours rechercher l'excellence dans notre métier d'investisseur

Afin d'endosser nos responsabilités en tant qu'investisseur responsable, nous devons positionner les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de la stratégie des entreprises et accompagner nos participations dans le chemin d'une transformation responsable en leur apportant des solutions toujours plus pertinentes. C'est une composante essentielle de notre mission.

Dans le cadre de la levée d'un nouveau fonds Article 8 au sens de la réglementation SFDR, nous avons choisi de focaliser notre attention et nos efforts sur :

- ✓ Le déploiement formel d'une démarche RSE/ESG dans les sociétés de portefeuille assortie d'engagements.
- ✓ La mise en place de bonnes pratiques de gouvernance.
- ✓ La lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité femmes-hommes, particulièrement au sein de l'équipe de management des entreprises en portefeuille.
- ✓ Le développement des compétences.
- ✓ Le partage de la valeur.
- ✓ L'empreinte carbone et la trajectoire de réduction des émissions de CO2.

2

Affirmer nos valeurs et matérialiser notre générosité

Parce que l'éthique des affaires, la transparence et un juste partage de la valeur font partie de ce qui nous rassemble et des éléments constitutifs de notre ADN, nous souhaitons le faire vivre de façon lisible et structurée dans nos pratiques au niveau de la société de gestion :

- **Ethique et exemplarité** : réaliser un bilan carbone et s'engager dans une trajectoire de réduction.
- **Bien-être et formation** : se former sur les sujets ESG et mesurer le bien-être au travail.
- **Politique philanthropique** : poursuivre le mécénat de compétences (BGE PaRIF), développer les partenariats entre associations et participations et lancer un fonds de dotation.

Un comité ESG interne se réunit tous les trimestres et revoit périodiquement la Charte ESG et les outils associés. Il échange sur les programmes de formation ainsi que sur les outils de communication appropriés pour promouvoir nos initiatives ESG.

Le renforcement du comité depuis 2020 nous a permis de mieux fédérer l'équipe autour de ces thématiques ESG, dont beaucoup sont naturellement parties intégrantes de l'ADN de Parquest depuis sa création – le partage de la valeur en particulier. Forts des grandes étapes franchies en 2021, nous souhaitons maintenant maintenir le cap en 2022 et accélérer dans la professionnalisation de nos pratiques, conscients des responsabilités sociétales et environnementales qui nous incombent en tant qu'actionnaire professionnel.

Le comité ESG

Pierre **DECRE**
Associé en charge de l'ESG



Sonia **KARIMJEE**
Contrôleur financier

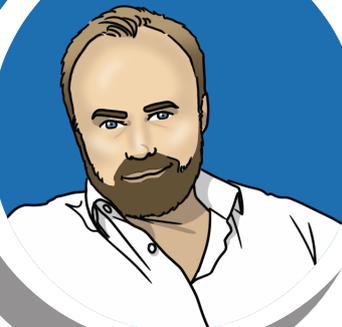
Camille **COULETEL**
Directeur de participations



Adrien **DAVID**
Chargé d'affaires



C La vie de nos participations



Interview d'Alexandre FAYEULLE
Dirigeant d'Advens



aDvens
CYBERSECURITY

Comment définiriez-vous votre engagement chez Advens ?

Nous voulons avoir un vrai impact sur le monde, laisser une trace, marquer l'Histoire !

Pour commencer, la cybersécurité est un domaine hautement stratégique, au cœur des enjeux de la société numérique et de la souveraineté des nations. À tout moment, n'importe quelle organisation, entreprise ou infrastructure critique d'un pays peut s'arrêter de fonctionner en raison d'une attaque cyber, en un instant.

Ainsi, quand nos équipes protègent un hôpital, une usine ou encore un commerce, elles font bien plus que veiller à la protection des données et des ressources de ces organisations : elles les aident à remplir chaque jour leur mission et contribuent au bon fonctionnement de la société. Cette première raison d'être nous anime au quotidien. Cependant, elle ne suffit pas.

Depuis longtemps, nous sommes conscients du rôle majeur des entreprises face aux urgences sociales et environnementales.

Mettre notre performance au service de ceux qui en ont besoin a toujours été notre objectif. Si la cybersécurité permet de faire tourner le monde, notre performance doit participer à le changer. C'est ainsi que nous résumons notre raison d'être.

À cette fin, nous avons profité du changement d'actionnaires financiers opéré lors du dernier LBO, en 2021, pour répartir équitablement la performance financière de l'entreprise, entre les collaborateurs Advens (un tiers est aujourd'hui associé au capital), les investisseurs financiers et un fonds de dotation créé à cette occasion. Baptisé Advens for People and Planet, il a été amorcé à sa création avec 17 millions d'euros et pourrait capter à l'avenir 50 % de la valeur financière du groupe, soit des centaines de millions d'euros – et bien plus j'espère. Ils seront destinés à financer des projets à impact positif pour la société et l'environnement.

Tant pour nos collaborateurs que pour nos clients et partenaires, notre modèle d'entreprise est une source constante d'engagement et de collaboration.

Avec ce modèle vertueux, performance financière et sociétale s'auto-alimentent pour un maximum d'impact. Ce moteur de croissance positive est une voie ouverte supplémentaire vers une économie véritablement au service du bien commun. Avec de tels modèles, les entreprises et leurs collaborateurs ont le pouvoir de changer le monde. Il nous appartient d'agir et de faire notre part !

*Pourquoi avoir fait de l'inclusion une de vos priorités?
— et comment cela se matérialise ?*

Notre engagement en faveur de l'inclusion est né de notre rencontre avec LinkedOut, un dispositif innovant de la tech positive qui remet à l'emploi des personnes en situation de précarité. En janvier 2020, à l'aube d'une crise sanitaire sans précédent et alors que 5 millions de français étaient déjà en situation d'isolement, nous avons initié - grâce au levier de la performance sportive et humaine autour du Vendée Globe - une course au changement pour l'inclusion qui a mobilisé jusqu'à présent 500 entreprises et permis d'accompagner 300 personnes en situation de grande précarité pour retrouver un emploi.

Nous voulons que les entreprises changent de regard et saisissent l'opportunité de l'inclusion pour que demain des milliers de personnes retrouvent leur dignité et leur place dans la société.

Au sein d'Advens, nous avons commencé par donner à chacun la possibilité de s'engager à la hauteur de ses envies, compétences et/ou disponibilités : sensibilisations à l'inclusion, mécénat de compétences pour protéger les

les plateformes digitales et données des bénéficiaires et volontaires, coaching bénévole de candidats LinkedOut, rencontres et recrutement de candidats... Cela nous a ouvert les yeux sur l'inclusion, nous pousse à revoir nos modes de pensées, parfois même d'organisation, et génère de l'impact humain et une richesse incroyable pour l'entreprise et la société.

Nous rencontrons et collaborons avec de nouveaux acteurs qui agissent très concrètement et positivement sur le terrain, et nous sommes convaincus que l'inclusion est véritablement créatrice de valeur. Nous avons d'ailleurs amorcé le lancement d'un programme d'inclusion, qui ambitionne d'identifier, former et intégrer durablement des centaines d'experts en cyber parmi les 2 millions de jeunes français aujourd'hui sans emploi, sans logement, sans études, ou exclus du système. **La filière cyber manque cruellement de diversité face aux cyber attaquants, il nous faut pallier ce déséquilibre. L'inclusion devient une réelle opportunité pour notre secteur et pour Advens.**

Quelles sont vos attentes pour aller + loin avec votre actionnaire ?

Nous aider à valoriser et promouvoir notre modèle d'entreprise au sein de nos communautés respectives. **Nous aider à l'essaimer !**



Interview de Julien SYLVAIN
Dirigeant de Tediber



Vous êtes très engagé sur les sujets environnementaux :

Pouvez-vous nous en dire + sur votre projet de redirection écologique au sein de Tediber ?

A l'origine de Tediber, il y avait déjà la volonté de faire mieux dans une industrie qui se posait très/trop peu de questions pour essayer d'améliorer son empreinte carbone, quasiment entièrement liée à la manière de produire et aux matériaux utilisés.

Mais faire juste mieux que nos concurrents, en localisant la production en France, en choisissant des matériaux de qualités et performants écologiquement ne suffit malheureusement pas face à l'immensité des défis à laquelle nos générations d'entreprises ont la responsabilité de faire face.

Nous avons eu cette prise de conscience en 2019-2020, période pendant laquelle nous avons compris que nous pouvions changer radicalement notre manière d'opérer, réaliser des arbitrages puissants, voire des renoncements pour aligner de manière urgente notre industrie avec les limites planétaires.

Depuis 2020 donc, nous avons décidé de nous lancer dans une Redirection Ecologique. Nous nous sommes donc plongés dans la compréhension de notre industrie et des matériaux et nous avons structuré notre démarche autour de 4 piliers :

Sobriété

Optimiser, modifier, réduire les usages et les besoins

Efficacité

Améliorer l'efficacité des procédés pour réduire les consommations en matières premières et en énergie

Substitution

Remplacer les matières premières issues de ressources non renouvelables par des matières bio sourcées ou recyclées

Régénération

Favoriser les puits naturels de carbone : sols et végétaux

Qu'est-ce que cela signifie en termes d'investissements et de renoncements ?

De la mission sur les matériaux, par exemple, il ressort que le latex naturel, malgré l'a priori écologique positif dont il bénéficie - car il vient de la sève de l'hévéa - , est en réalité très peu performant écologiquement et socialement. Nous avons donc pris la décision d'enlever le latex de notre matelas Tediber à partir du 1er janvier 2021.

Pour nous mettre dans une démarche d'amélioration continue et factueliser nos efforts, nous avons réalisé un état des lieux de nos émissions en 2020, pour les scopes 1, 2 et 3 et choisissons le Science Based Targets*. Ce label «SBT»* nous a paru être celui qui correspond le mieux à notre démarche : factuel, orienté impact concret et avec un niveau d'ambition à la hauteur du défi environnemental à relever.

Nous avons signé un engagement Net Zero, la trajectoire la plus ambitieuse.

Tediber est l'une des premières PME de sa catégorie à s'être engagée dans la démarche « SBT »*, au côté de 1300 grandes entreprises mondiales. Pour atteindre ces objectifs, nous avons travaillé sur notre offre que nous devons rendre plus performante écologiquement (et qui doit se substituer à celles de nos concurrents qui le sont moins).

Nous avons développé le matelas Pelote qui

est le premier matelas réellement éco-conçu, constitué de laine et de mousse recyclée.

De manière générale, nous travaillons sur l'amélioration de tous nos produits et intégrons la dimension écologique dans la conception de tous nos futurs produits.

Nous avons aussi pris la décision de ne pas lancer un produit, pourtant brillant et différenciant, sur lequel nous avons travaillé pendant plus de 2 ans. Sa fabrication trop lointaine et notre incapacité à le faire produire avec des matières biosourcées ou recyclées sont apparues comme trop incohérents avec cet objectif. **Concrètement, nous avons donc renoncé à un nouveau produit à haut potentiel business car il était devenu incompatible avec notre raison d'être et nos objectifs.**

Pour maximiser notre impact, nous voulons mettre notre industrie en mouvement, par l'exemplarité, la collaboration et la pédagogie.

Nous avons ainsi co-fondé un collectif, le Collectif Tricolor qui travaille à la re-création d'une filière laine française de qualité.

Nous avons également réalisé des dizaines d'interviews avec des acteurs de notre industrie et allons proposer des pistes de travail pour réduire l'impact de notre industrie dans un Livre Blanc qui va être publié en 2022.

Pourquoi avoir décidé de devenir société à mission ?

Devenir entreprise à mission s'est imposé à nous comme une évidence. Non seulement cela permet de capturer et mettre en avant l'énergie que nous mettons sur ces sujets mais par ailleurs, c'est la garantie que les objectifs portés par l'équipe actuelle deviennent de manière évidente ceux des futures équipes et des prochains cycles de vie de Tediber (entrée de nouveaux investisseurs par exemple).

Nous devons chaque année formaliser nos actions, les décrire, objectiver leurs performances dans notre rapport de mission qui est ensuite audité. Cela représente évidemment des contraintes mais qui nous poussent à aller plus loin et nous permettent de fédérer.

Devenir Entreprise à mission, c'est assurer la continuité de la vision écologique et sociale de Tediber dans le temps et entre tous ses membres.

Projets RSE remarquables au sein du portefeuille

Acces Industrie 

Féminisation des métiers

30% de femmes au poste de chef d'agence

3 directrices dont 2 membres du CODIR

 **eres**

Création d'une gamme ISR

9 fonds ISR en 2021 dont 1 fonds dédié à la thématique environnementale.

Reversement de frais de gestion du fonds Eres Sélection Partage et Solidaire à la Fondation ERES (54K€)

SOPRAL

Outil industriel Petfood

Investissement d'env. 6 M€ pour remplacer notre ancien extrudeur afin d'accroître le débit de notre outil industriel tout en consommant moins d'énergie et d'eau à la tonne produite.

D Indicateurs ESG du portefeuille

Parquest s'engage à prendre en compte les critères ESG tout au long du cycle d'investissement.

En amont :

- **Nous réalisons systématiquement une évaluation ESG** de l'opportunité d'investissement et, lorsque c'est pertinent, des due diligences ESG plus approfondies. Nous intégrons des engagements ESG au sein des pactes d'actionnaires de nos participations et nous associons au capital les salariés de l'entreprise le plus largement possible dès que nous le pouvons.
- **Nous nous interdisons d'investir dans certains secteurs**, tels que la production et le commerce d'armes et de munitions, le tabac, les boissons alcoolisées distillées et boissons associées, l'extraction de combustibles fossiles et la production d'énergie à partir de combustibles fossiles, les jeux d'argent, la pornographie, les entreprises dont le modèle d'affaires permet de s'introduire illégalement dans des réseaux de données électroniques ou de télécharger des données électroniques.

Lors de l'accompagnement :

- **Nous fixons des objectifs ESG prioritaires** en accord avec le management des participations, qui sont déclinés en plan d'actions, assortis de KPIs mesurables, et régulièrement suivis lors des conseils de surveillance.

En 2021, nous avons collecté les indicateurs ESG de 10 participations de notre fonds II :



- **Dans une volonté de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes**, et d'anticipation de la réglementation SFDR article 8 qui va s'appliquer à notre nouveau fonds, nous présentons les indicateurs que nous allons suivre pour mesurer nos engagements en matière d'ESG.

Environnement

- **9 entreprises sur 10** en portefeuille ont mis en place une démarche environnementale
- **50% des entreprises** déclarent avoir réalisé ou sont en cours de réalisation d'un bilan carbone sur l'année
- **6 entreprises sur 10** déclarent s'être engagées dans une trajectoire de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre
- **50% des entreprises** du portefeuille ont développé des produits et services eco-friendly
- **7 entreprises sur 10** prennent en considération des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans l'évaluation ou les audits de leurs fournisseurs

Nos ambitions

Pour l'année à venir, nous allons accompagner nos participations dans la réalisation de bilan carbone **systematique** afin de formaliser un point de départ et une trajectoire de réduction des GES pertinente. Nous allons mettre à leur disposition un guide de bonnes pratiques et de partenaires pour accélérer leur transition environnementale.

Social

En 2021 nous avons constaté 115 créations nettes d'emploi

- 69 % des salariés ont bénéficié d'une formation en 2021
- 3 entreprises sur 4 ont un index d'égalité professionnelle supérieur au seuil minimal
- A date, **aucune des entreprises** ne satisfait aux exigences légales en matière d'emploi de personnes en situation de handicap (6% de l'effectif total) mais 80% d'entre elles ont mis en place des plans de progression
- 60% des entreprises ont mis en place des actions de promotion de la diversité, de l'égalité homme-femme et de la lutte contre les discriminations
- 30% des entreprises du portefeuille ont plus de 50% de femmes dans les effectifs
- 10% de femmes au sein du conseil d'administration
- 37% de femmes au sein des comités exécutifs ou des comités de direction
- 60% des entreprises du portefeuille ont au moins un membre indépendant au sein de leur conseil de surveillance

Nos ambitions

Nous allons mettre à disposition des participations une liste de bonnes pratiques et de partenaires pour les aider à accélérer sur les sujets de diversité, inclusion et handicap.

Gouvernance

- 80% des entreprises ont mis en place un mécanisme de partage des bénéfices au-delà des exigences légales
- En moyenne sur le portefeuille, les sujets ESG sont évoqués 1 fois sur 2 en conseil de surveillance. 1 seule entreprise du portefeuille n'évoque pas les sujets ESG en conseil de surveillance
- 90% des entreprises ont développé une politique de mécénat ou de donations

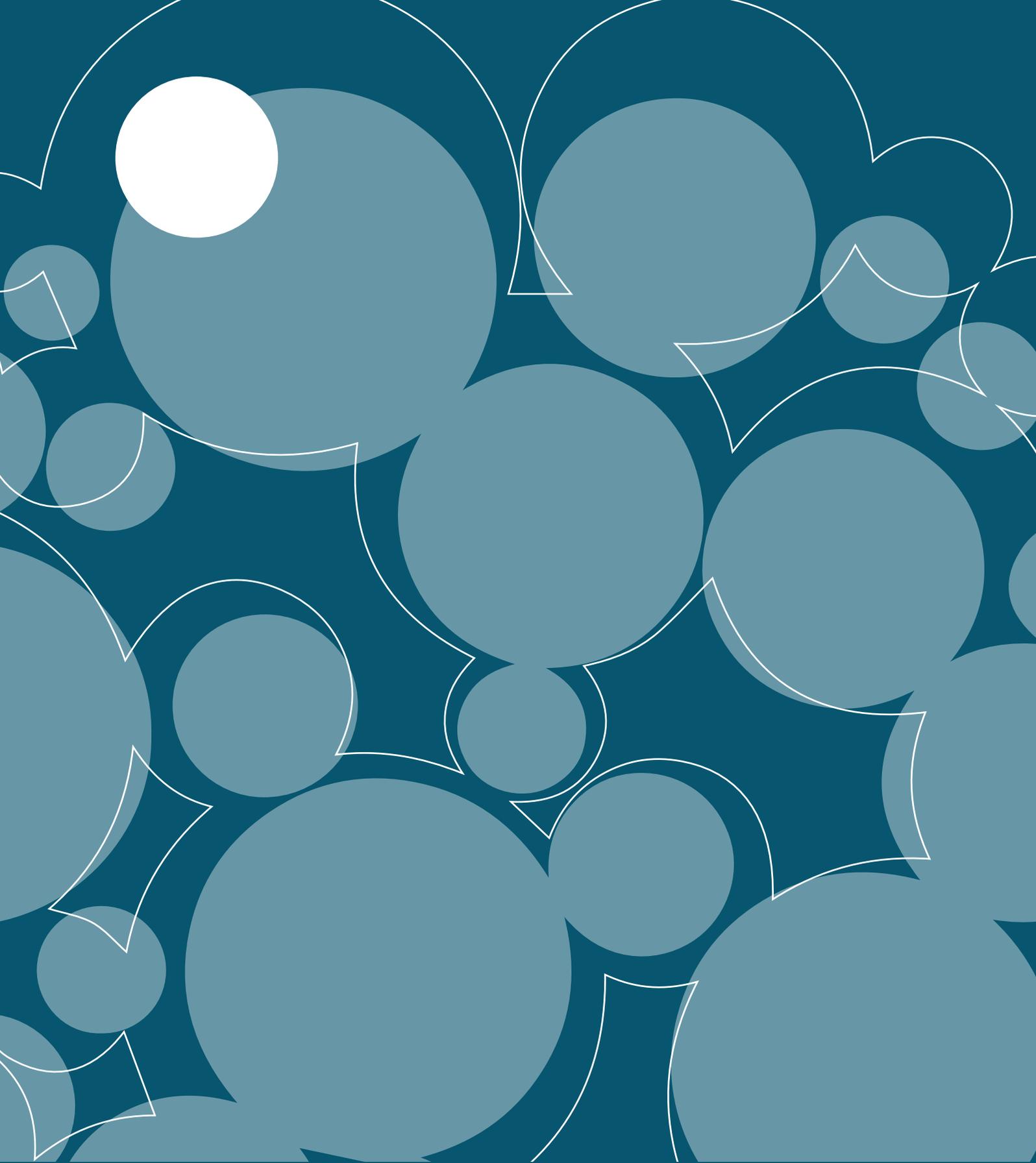
Nos ambitions

Nous nous engageons à ce que l'ensemble des participations évoquent les sujets ESG au moins une fois par an en conseil de surveillance.

E Perspectives 2022-2023

L'année 2021 a permis de renforcer le cadre et l'ambition en matière d'ESG. 2022 verra la société de gestion mettre en place les premières applications de sa stratégie ESG renforcée :

- ☆ Un engagement renforcé des équipes d'investissement pour se former en matière d'ESG sur des sujets prioritaires : réchauffement climatique, bilan carbone, diversité et inclusion
 - ☆ La mise à disposition d'un guide de partenaires et de bonnes pratiques en matière de responsabilité à destination des participations
 - ☆ L'organisation d'événements sur les sujets ESG avec les dirigeants des participations pour continuer à les sensibiliser et maintenir un dialogue sur ces sujets
 - ☆ La réflexion autour de la création d'un fonds de dotation pour soutenir des projets dans les domaines sociaux et environnementaux en lien avec nos secteurs d'investissement
 - ☆ Une enveloppe ESG disponible pour chacune de nos participations, financée par les fonds Parquest
-



parquest ●●●

19 Av. de l'Opéra, 75001 Paris

www.parquest.fr